

Ville de Tournai

Projets des troisièmes Plans de gestion (PGDH3) des parties wallonnes des districts hydrographiques internationaux de la Meuse, de l'Escaut, du Rhin et de la Seine-

Enquête publique - Avis à la population

En application de la Directive-cadre sur l'eau, l'Administration communale porte à la connaissance de la population les projets des troisièmes Plans de gestion (PGDH3) des parties wallonnes des districts hydrographiques internationaux de la Meuse, de l'Escaut, du Rhin et de la Seine.

L'enquête publique est organisée pour une durée minimum de 6 mois prenant cours le mercredi 2 novembre 2022 et se clôturant le mardi 2 mai 2023.

L'enquête publique se déroule comme suit :

Date d'affichage de l'avis d'enquête publique	Date de début de l'enquête publique	Date de fin de l'enquête publique	Lieu, date et heure de la réunion de clôture de l'enquête publique	Les réclamations et observations peuvent être adressées à l'adresse suivante jusqu'au 02/06/2023
27/10/2022	02/11/2022	02/06/2023	Hôtel de Ville de Tournai Rue Saint-Martin, 52 7500 Tournai Le 02/06/2023 de 16h00 à 17h00	Monsieur le Bourgmestre de la Ville de Tournai Hôtel de Ville Rue Saint-Martin, 52 7500 Tournai

Un formulaire d'enquête en ligne est disponible à cet effet et accessible via le portail du SPW ARNE à l'adresse suivante : <http://eau@spw.wallonie.be>

Les observations peuvent être encodées directement en ligne via le site web <http://eau.wallonie.be> ou communiquées à l'Administration régionale à l'adresse suivante :

par courriel à eau@spw.wallonie.be
par courrier postal au Service public de Wallonie
Agriculture, Ressources naturelles et Environnement
Secrétariat de la Direction des eaux de surface,
Avenue Prince de Liège, 15 - 5100 JAMBES

Le dossier est téléchargeable sur le site du SPW ARNE à l'adresse suivante : <http://eau.wallonie.be>. Il peut également être consulté auprès du Service Environnement de l'Administration Communale de Tournai à partir de la date de début jusqu'à la date de fin de l'enquête publique, chaque jour ouvrable aux heures d'ouverture des bureaux, du lundi au vendredi de 9h00 à 12h00 le matin, les mercredi et vendredi après-midi de 13 heures 45 à 15 heures 45 ainsi que le lundi soir jusque 20 heures (exclusivement sur rendez-vous préalable au plus tard 48 heures à l'avance auprès du Service Environnement au 069/33.22.37 ou environnement@tournai.be).

Il peut également être consulté aux sièges des Contrats de rivière (site web des Contrats de rivière : http://environnement.wallonie.be/contrat_riviere).

Les observations verbales pourront être recueillies auprès de l'Administration communale selon les modalités ci-dessus aux jours et heures habituels d'ouverture et seulement sur rendez-vous à déterminer avec la personne de contact de la commune.

Les observations écrites datées et signées peuvent être déposées auprès de l'Administration communale tout au long de l'enquête publique et au plus tard à l'occasion de la séance de clôture d'enquête publique.

Le 13/09/2022.

Par le Collège,

Le Directeur Général ff

Paul-Valery SENELLE

Le Bourgmestre,

Paul-Olivier DELANNOIS